



La lettre d'information de la CFR aux Associations

(parution le 15 de chaque mois et numéros spéciaux)

Sur le dossier de la réforme des retraites, les « combats » qualifiés de « démocratiques » ne semblent pas tout à fait l'être eu égard aux péripéties rencontrées lors de l'ouverture des discussions en séance plénière à l'Assemblée nationale ou de celle de la Conférence de financement ! Une fois de plus, la CFR déplore profondément cette situation et estime qu'elle aurait pu être évitée - au moins à un tel degré d'incompréhension - si ses propositions avaient reçu une écoute plus attentive. Pour ce qui la concerne, elle ne cessera d'exiger sa présence au sein de la future gouvernance du nouveau régime et met, pour cela, tout en œuvre pour faire aboutir sa revendication pleinement justifiée.

Le Président, P. Erbs - Le Président d'honneur, F. Bellanger

Réunion du Bureau du 17 février 2020

Actualités Retraites : la CFR rappelle son accord de principe sur le texte de la réforme et l'importance de sa participation à la gouvernance du futur système qui va faire l'objet d'un courrier adressé à Mme Carole Grandjean, députée de la majorité et rapporteure de la Commission spéciale du titre IV de la loi sur le volet de la gouvernance. Une copie de ce courrier sera à disposition des délégués CFR pour leur intervention auprès des députés. Une communication sur les aspects techniques de la réforme sera préparée pour mise à disposition des adhérents des fédérations.

Dossier complémentaire santé : les fédérations ont à compléter leur contrat et à l'adresser à Mutualia après signature. Le plan de communication est en préparation chez Mutualia pour diffusion vers les associations. Une information figurera sur le site internet de la CFR.

Point sur le site Web : les membres du Bureau donnent leur accord sur la mise en ligne du site rénové ; les mises à jour relèveront dorénavant de l'initiative des Présidents des commissions CFR.

Point sur l'AG du 19 mars 2020 : le Bureau valide les comptes 2019, le projet de budget 2020 et le compte rendu d'activités de la Commission « Europe » de la Coordination AGE France.

Recrutement d'un Secrétaire général adjoint et d'un Trésorier adjoint : Les Fédérations sont invitées à proposer des candidats, leur validation devant intervenir lors de l'AGO et du CA du 19 mars prochain.

Mise en place d'une Commission « Emploi seniors » : le Bureau donne son accord pour cette mise en place. Trois candidatures ont d'ores et déjà été retenues ; de nouvelles candidatures peuvent venir les compléter.

Commission « Autonomie » : le Bureau donne son accord et souhaite que les ressources des Fédérations siégeant dans les CDCA soient mises en commun pour les formations et pour une mise en place de l'information nécessaire aux représentants des Fédérations ; il charge la Commission « Autonomie » du pilotage de l'ensemble.

Plaquette de présentation CFR : Sa reconfiguration sera mise en œuvre pour une réédition au cours de cette année.

Commission « Retraite » du 10 février 2020

Consacrée au dossier « Système universel de Retraite » - SUR, un point est fait sur l'état d'avancement des discussions sur ce projet de loi : Calendrier, amendements, présentation en séance plénière du 17 février de l'Assemblée nationale et les récentes annonces du Premier ministre sur : la transition à l'Italienne, la retraite progressive et la pénibilité qui restent à confirmer.

Une note d'Y. Humez consécutive au Groupe de travail CFR est commentée notamment sur les points suivants : les mesures transitoires et l'équilibre financier, la remise en question de l'organisation existante et la gouvernance ; elle conclut que les mesures paramétriques et la réduction des dépenses de retraite (- 0,9 point de PIB) provoque une remise en cause de la retraite universelle que nous défendons !

Sur la gouvernance du SUR, une proposition de R. Barrot suggère que le contributif relève de la seule responsabilité des partenaires sociaux, Etat « employeur » compris, ce qui répond à l'une de leur requête pressante.

Commission « Santé » du 3 février 2020

La commission a validé le rapport d'activité 2019 qui sera présenté à l'AG de la CFR du 19 mars prochain avec un événement majeur : le lancement d'un appel d'offres sur la complémentaire santé ayant abouti à un accord avec Mutualia. L'analyse des textes majeurs sur la santé et l'assurance maladie ont constitué une activité importante de la commission. Un point d'actualité a été fait sur : le rapport de la DREES sur la situation financière des organismes de complémentaire santé, une enquête sur les Français et l'accès aux soins et la stratégie en faveur de la perte d'autonomie « vieillir en bonne santé ».